

## Offre d'emploi

Le Département du Territoire de Belfort recrute à temps plein ou temps partiel, un(e) :

### **Psychologue clinicien(ne) (H/F) au sein de la Cellule Evaluation des Informations Préoccupantes (H/F)**

Tout(e) candidat(e) à ce poste devra être titulaire prioritairement du Diplôme de psychologue clinicien et avoir une expérience en protection de l'enfance en danger.

Par voie statutaire (**psychologue clinicien**), contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Ce poste est soumis aux dispositions de l'article L.133-6 du Code de l'action sociale et des familles et au décret n°2024-643 du 28 juin 2024, qui prévoient que toute personne intervenant dans le champ social et médico-social auprès de mineurs doit solliciter une **attestation d'honorabilité**. Celle-ci devra être fournie avant tout recrutement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation\*) jusqu'au **7 août 2026 inclus**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort  
Hôtel du Département  
Direction des Relations Humaines  
6 place de la Révolution Française  
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :

[candidature@territoiredebelfort.fr](mailto:candidature@territoiredebelfort.fr)

\* pour les titulaires de la fonction publique uniquement



## **Profil de poste**

*Psychologue clinicien(ne) (H/F) au sein de la Cellule  
Evaluation des Informations Préoccupantes (CEIP)*

### **CONTEXTE DU POSTE**

---

Le Département du Territoire de Belfort est un territoire dynamique et innovant permettant de développer des politiques ambitieuses et structurantes au travers du projet de mandat « CAP 2028 » en proximité des habitants.

Animé par des valeurs d'exemplarité, de solidarité, de confiance, de respect, de disponibilité et d'implication, le Département est pilote de nombreux projets sur le Territoire afin d'en renforcer son attractivité tant auprès de ses citoyens que de ses agents.

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant a complété celle de 2007 en positionnant davantage l'enfant au cœur de l'intervention afin de mieux répondre à ses besoins fondamentaux. Elle permet de repérer plus tôt les enfants en danger, elle stabilise les parcours des enfants placés et met en place des outils d'évaluation des dispositifs de prise en charge. Cette loi a apporté plusieurs avancées à différents niveaux et notamment le renforcement de la lisibilité des repérages des situations et des procédures sous-jacentes en précisant l'intérêt d'évaluer les Informations Préoccupantes (IP) à travers une équipe pluridisciplinaire. En parallèle, il est mis en avant le partage d'informations entre départements concernant le mineur et sa famille qui proviennent d'un autre territoire.

Enfin, la loi -la plus récente en protection de l'enfance- date du 7 février 2022 dite « Loi Taquet » couvre des champs variés et vient apporter plusieurs améliorations sur les conditions de repérage, d'accueil et d'accompagnement des enfants confiés.

Chef de file en matière de protection de l'enfance, le Département souhaite créer une cellule désectorisée d'évaluation des information préoccupantes (IP), afin d'optimiser les traitements de ces IP et ainsi garantir les procédures et leurs délais.

### **MISSIONS DU POSTE**

---

La mission du/de la psychologue de la cellule d'évaluation des IP doit faire preuve d'expertise et respecter les principes éthiques et déontologiques dans le champ de la protection de l'enfance. Il/elle apportera son expertise aux professionnels évaluateurs mais n'interviendra pas directement auprès des familles, ce volet revenant au psychologue de terrain au sein même des Espaces de Solidarités Départementales (ESD). Ce dernier pourra être sollicité au cours de l'évaluation par les évaluateurs ou par le psychologue de la cellule d'évaluation des IP.



La cellule d'évaluation des informations préoccupantes sera intégrée au sein de la Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Parentalité (DEFP). Le/la psychologue demeure sous la responsabilité hiérarchique de la directrice adjointe de la DEFP tout en gardant un lien fonctionnel et une présence physique dans les ESD.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Apporter son expertise clinique lorsque les évaluateurs rencontrent des familles dont certains membres pourraient souffrir de troubles ou de psychopathologies.
- Proposer, grâce à cet éclairage, des modalités d'intervention et des pistes de travail au démarrage et au cours de l'évaluation.
- Garantir la prise en compte de la dimension psychique de la personne évaluée, au cours de l'évaluation et selon le risque et/ou le danger encourus par les mineurs, conformément au décret du 28/10/2016 relatif à la loi du 14 mars 2016.
- Participer aux instances techniques internes à la cellule : instance d'attribution (qualification) ; commissions de prévention et de décision, etc. afin de contribuer à l'analyse de la situation et apporter son éclairage clinique et son aide :
  - sur la compréhension de la situation familiale rapportée par les évaluateurs ;
  - sur la personnalité et le fonctionnement psychique des parents et enfants ;
  - sur les préconisations décidées en cours ou en fin d'évaluation.
- Travailler en transversalité et complémentarité avec les ESD, les autres directions de la collectivité et les professionnels du réseau partenarial.

## COMPÉTENCES REQUISES

- Connaissances des dispositifs législatifs et réglementaires à dimension sociale et médico-sociale, notamment en matière de protection de l'enfance.
- Connaissance de la collectivité et de ses politiques départementales : le schéma unique des solidarités, CAP 2028, missions des autres directions, etc.
- Connaissance du développement psychologique de l'enfant, de ses besoins fondamentaux, des psychopathologies qu'il peut développer, etc.
- Capacité relationnelle et d'écoute en direction de l'équipe : retours d'évaluations et besoins d'échanges autour des situations complexes.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité à gérer les émotions et les tensions, voire les conflits, au sein d'une équipe.
- Capacité à travailler en autonomie et en équipe.
- Respect et maîtrise du secret professionnel.
- Capacité à s'adapter aux initiatives et projets de direction et de la collectivité et d'y prendre une part active.



## EXIGENCES ET CONTRAINTES

---

- Expérience confirmée en protection de l'enfance.

## NOS AVANTAGES

---

- Rémunération statutaire ou selon profil pour les contractuels(elles), avec primes (RIFSEEP) et autres composantes règlementaires de rémunération.
- Temps de travail de 37h10/semaine - 12 jours de RTT (sous réserve de continuité de service, possibilité d'organiser son temps plein sur 4,5 jours par semaine ou 9 jours par quinzaine).
- 25 jours de congés payés - Compte Epargne Temps.
- Prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics.
- Prestations sociales du Comité National d'Action Sociale.
- Participation employeur à la prévoyance et à l'assurance santé.
- Coffre-fort numérique pour la gestion sécurisée de vos documents (paie, etc.).
- Offre de formations innovantes.
- Accompagnement préparation aux concours.

### Pourquoi postuler au sein de notre collectivité au service du Territoire du Lion ?

---

Le Département a une histoire atypique qui ne remonte qu'à 1922, pourtant le Territoire possède une personnalité unique que l'on retrouve dans le caractère de ses habitants, les Terrifortains, autour de valeurs fortes : solidarité, fierté et convivialité.

De plus en plus identifié comme "Territoire du Lion", intrinsèquement lié au célèbre Lion de Bartholdi, notre collectivité se démarque au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté par son titre de plus petit département de France. Malgré sa taille, très peu de destinations ne réunissent en aussi peu de place une telle diversité de paysages et de sites naturels, dont de nombreux avec une gestion départementale comme le site du Malsaucy, lieu emblématique du festival des Eurockéennes.

Cadre de vie attractif, accessible, à taille humaine, territoire d'avenir où l'innovation est une réalité : choisir de s'investir pour le Département, c'est choisir de s'investir aux côtés d'équipes enthousiastes, engagées et volontaires, au service des solidarités territoriales et humaines.

Rejoignez-nous !! ([candidature@territoiredebelfort.fr](mailto:candidature@territoiredebelfort.fr))

